

Mons, le 1^{er} septembre 2020

Contact

Catherine HOUDART
Rue du Onze Novembre, 4 à 7000 Mons
Tél : 065/40-59-46
E-mail : catherine.houdart@ville.mons.be

Mesdames, Messieurs,

Chers parents,

Après une année scolaire 2019-2020 particulièrement bouleversée où la crise sanitaire du Covid-19 a marqué les esprits, la rentrée scolaire 2020-2021 se déroulera avec la reprise des cours pour **tous** les enfants de l'enseignement fondamental, tous niveaux et degrés confondus.

Ce retour à l'école, articulé dans une circulaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, génère une stratégie d'organisation spécifique, considérant le code jaune décidé par les experts du Groupe de déconfinement (GEES).

Cette reprise peut soulever des inquiétudes chez les parents et être une source de questionnements.

Sachez néanmoins que le Pouvoir Organisateur de la Ville de Mons, avec l'appui des directions d'établissements et de notre Service Interne pour la Protection et la Prévention au Travail (SIPP), a pris, en concertation avec les organisations syndicales, toutes les mesures opérationnelles nécessaires afin de garantir des conditions de sécurité optimales aux élèves et aux membres du personnel éducatif.

Cette dimension constitue notre priorité absolue.

Au niveau de l'équipement et de l'entretien, toutes les écoles sont approvisionnées en savons, gels hydro-alcooliques et serviettes en papier. Mais aussi de poubelles fermées et de thermomètres digitaux. Des affiches de sensibilisation rappelant les gestes barrières ont également été réalisées par nos soins pour chaque école. L'hygiène des mains sera renforcée. L'ensemble du personnel d'entretien a aussi reçu un protocole de travail très précis en ce qui concerne le nettoyage et la désinfection des sanitaires ainsi que des locaux (aération et ventilation renforcée).

En ce qui concerne l'organisation de l'école, l'utilisation des infrastructures et des classes de l'établissement sera normale. Les règles de distanciation physique/sociale d'1m50 seront respectées pour les contacts entre adultes ainsi qu'entre adultes et élèves en primaire.

Le masque sera porté lors des contacts entre adultes si la distance physique ne peut être garantie.

De plus, en primaire, l'enseignant portera le masque pendant le temps de classe lorsqu'il parle à voix haute.

Pour la gestion des entrées et des sorties de l'établissement, nous vous demandons d'éviter les regroupements de parents à l'entrée et à la sortie de l'école, avec un respect des distances physiques et le port du masque.

La direction d'établissement se tient à ce titre à votre entière disposition pour vous apporter tout l'éclairage utile quant à ces modalités pratiques.

Nous sommes pleinement conscients que cette crise sanitaire impacte nos relations sociales dans une mesure totalement inédite. Soyez cependant convaincus que l'ensemble de nos équipes éducatives et de nos services communaux mettent tout en œuvre pour assurer une gestion de rentrée des classes efficace et sécurisée.

Nous vous remercions pour votre aimable collaboration et restons à votre entière disposition pour tout renseignement additionnel.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, Chers parents, en l'expression de nos salutations les meilleures.

La Première Echevine en charge
de l'Enseignement,
de la Culture, de la Jeunesse
et de la Lecture publique



Catherine Houdart

Le Bourgmestre,



Nicolas Martin